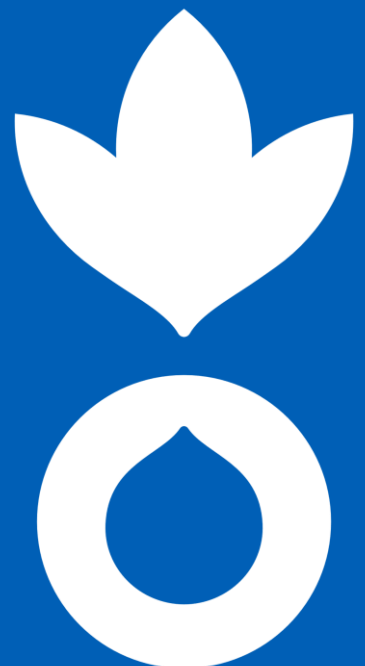


BULLETIN DE SURVEILLANCE PASTORALE DE LA MAURITANIE



POINTS SAILLANTS

- Suspension de la mobilité transfrontalière liée à la transhumance Mauritanie/Mali pour raisons sécuritaires
- Fortes concentrations de bétail dans les zones pastorales suivies
- Disponibilité suffisante de ressources pastorales dans les sites de surveillance, malgré des feux de brousse récurrents
- État d'embonpoint globalement satisfaisant des animaux avec suspicion de cas d'avitaminoses et de maladies animales (fièvre aphteuse, PPR, pasteurellose)
- Campagne nationale de vaccination du cheptel en cours
- Termes de l'échange caprin/sorgho favorables aux ménages agropastoraux du Hodh Chargui et du Guidimakha
- TDE défavorables au Brakna et au Gorgol
- Arrivée continue de personnes réfugiées au Hodh Chargui, accentuant la pression sur les ressources et services locaux





Établi en 2019, le système d'information et de surveillance pastorale de la zone agropastorale de la Mauritanie est soutenu financièrement par les projets suivants :

- « CPP – Confluences 2 : Contribuer à la sécurité nutritionnelle des populations vulnérables à travers une approche intégrée nutrition-santé en développant des actions préventives et en proposant des politiques publiques adéquates », financé par l'Agence Française de Développement (AFD).
- « Urgences pastorales : Vise une réponse intégrée : secours pastoral d'urgence, renforcement de la résilience socio-économique et environnementale des populations vulnérables et gouvernance concertée des ressources agropastorales », financé par l'Agence Française de Développement (AFD).
- « Système d'Alerte Précoce et Coordination Humanitaire : Vers une Résilience Pastorale Durable par une Appropriation Institutionnelle des Systèmes d'Alerte Précoce et le renforcement de l'action collective des ONG », financé par l'Union Européenne (ECHO).

Ce système est mis en œuvre par Action contre la Faim (ACF), en collaboration avec le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA), le ministère de l'Élevage et le Groupement National des Associations Pastorales (GNAP) membre du Réseau Billital Maroobé (RBM). Il vise à appuyer le Système d'Alerte Précoce national dans la collecte et l'analyse des données agropastorales.

Les enquêtes de terrain concernent 27 sites répartis sur différents départements composant la zone agropastorale des régions de Hodh Chargui, du Guidimakha, du Brakna et du Gorgol. Chaque site est sous la responsabilité d'une sentinelle pastorale chargée de collecter les données pastorales à une fréquence hebdomadaire via des questionnaires transmis sous forme de SMS. Une plateforme en ligne centralise les données collectées, ensuite traitées pour une interprétation statistique et cartographique.

Les données satellitaires utilisées dans ce bulletin proviennent de deux sources :

- Le projet RAPP (Rangeland and Pasture Productivity), initié par le GEOGLAM (Group on Earth Observations and its Global Agricultural Monitoring).
Les informations produites à partir des observations du capteur satellitaire MODIS concernent la fraction d'occupation du sol en végétation humide (photosynthétique active) et sèche (photosynthétique non-active). Elles sont accessibles en temps réel, au pas de temps mensuel depuis 2001, et à la résolution de 500m, sur le site internet du GEOGLAM.
- Le service terrestre de COPERNICUS Land Monitoring Service, le programme d'observation de la Terre de la Commission Européenne.
La recherche qui a mené aux versions actuelles des produits a reçu des financements de divers programmes de recherche et de développement technique de la Commission Européenne. Les produits sont basés sur les données des satellites SENTINEL-2, SENTINEL-3, PROBA-V et SPOT-VEGETATION de l'Agence Spatiale Européenne ESA.

La validation finale de ce bulletin est assurée par le Comité National de Suivi Pastoral, qui regroupe plusieurs acteurs et actrices du secteur parmi lesquels des organisations non gouvernementales et des associations. Au niveau régional, la validation est effectuée par les représentations du ministère de l'Élevage.



TABLE DES MATIÈRES

Points saillants	1
Table des matières	3
Contexte.....	4
Conditions générales d'élevage	4
Disponibilité en pâturage.....	4
Conditions d'abreuvement du bétail	6
Concentration et mouvements de bétail.....	8
État d'embonpoint et de santé des animaux	9
Feux de brousse	12
Vol de bétail, conflits et insécurité	12
Accès aux marchés, appui au secteur pastoral, disponibilité en aliment pour bétail ...	13
Situation des marchés.....	15
Prix sur les marchés à bétail et de produits agricoles	15
Termes de l'échange caprin contre sorgho	18
Vente de femelles reproductrices.....	19
Situation des personnes réfugiées	20
Conclusion	20
Perspectives et recommandations.....	21
Informations et contacts	23
Partenariats	23
Financements.....	23



CONTEXTE

La période de décembre 2025 à janvier 2026 correspond à une phase de transition marquée par l'installation de la saison froide et l'entrée progressive dans la soudure pastorale en Mauritanie. Dans les zones agropastorales suivies, les activités restent dominées par les récoltes de décrue et de contre-saison froide, notamment le riz, ainsi que par les produits maraîchers.

Sur le plan pastoral, une disponibilité suffisante de ressources reste globalement observée grâce à l'utilisation des points d'eau pérennes, des bas-fonds et des zones de décrue. Toutefois, une situation inhabituelle persiste dans les zones pastorales situées le long de la frontière avec le Mali, où les communautés commencent à ressentir les effets directs de l'interdiction de la transhumance transfrontalière. Cette mesure prive les éleveurs mauritaniens de l'accès aux pâturages maliens et exerce une pression accrue sur les ressources locales, en particulier dans les régions de l'Est (Hodh Chargui, Hodh Gharbi, Assaba, Guidimakha). Les risques de surpâturage, de tensions sociales et de fragilisation des moyens de subsistance s'en trouvent renforcés.

Sur le plan économique, les principaux marchés demeurent bien approvisionnés, principalement en denrées alimentaires importées et en produits locaux. Cependant, les prix élevés limitent l'accès des ménages les plus vulnérables.

Sur le plan humain, les localités de la bande frontalière, en particulier celles de la Wilaya du Hodh Chargui, continuent d'accueillir de nouvelles personnes réfugiées en provenance de diverses régions du Mali, à la suite de la détérioration de la situation sécuritaire. Ces arrivants, majoritairement des éleveurs, se déplacent par groupes, dont certains dans des conditions de grande précarité.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ÉLEVAGE

DISPONIBILITÉ EN PÂTURAGE

Durant la période de décembre 2025 à janvier 2026, la fraction de couverture végétale indique une couverture assez bonne au niveau des zones agropastorales de la Mauritanie, comme l'illustre la Figure 1. En revanche, la situation reste comparable à celle de la période précédente dans la wilaya de l'Adrar, à l'est du Tagant et au nord du Hodh Chargui. Ces déficits s'expliquent par les faibles quantités de pluie reçues dans ces zones durant l'hivernage.

À l'inverse, sur la partie sud du pays, du Brakna au Hodh Chargui en passant par le Guidimakha, l'Assaba et le Hodh Gharbi, une bonne couverture végétale reste observable dans certaines zones comme Bassiknou (Hodh Chargui), Khabou et Ould Yengé (Guidimakha), Kaédi (Gorgol), M'bagne et Bababé (Brakna).

À l'instar de la période précédente (octobre–novembre 2025), l'anomalie de couverture végétale de décembre 2025 à janvier 2026 indique une couverture relativement bonne dans toutes les zones sud du pays (Figure 2).

Cependant, globalement, quelques poches déficitaires sont observées dans le nord-est du Hodh Chargui, le nord du Hodh Gharbi, l'est du Brakna ainsi que dans l'ouest de l'Adrar et certaines zones du Tagant.

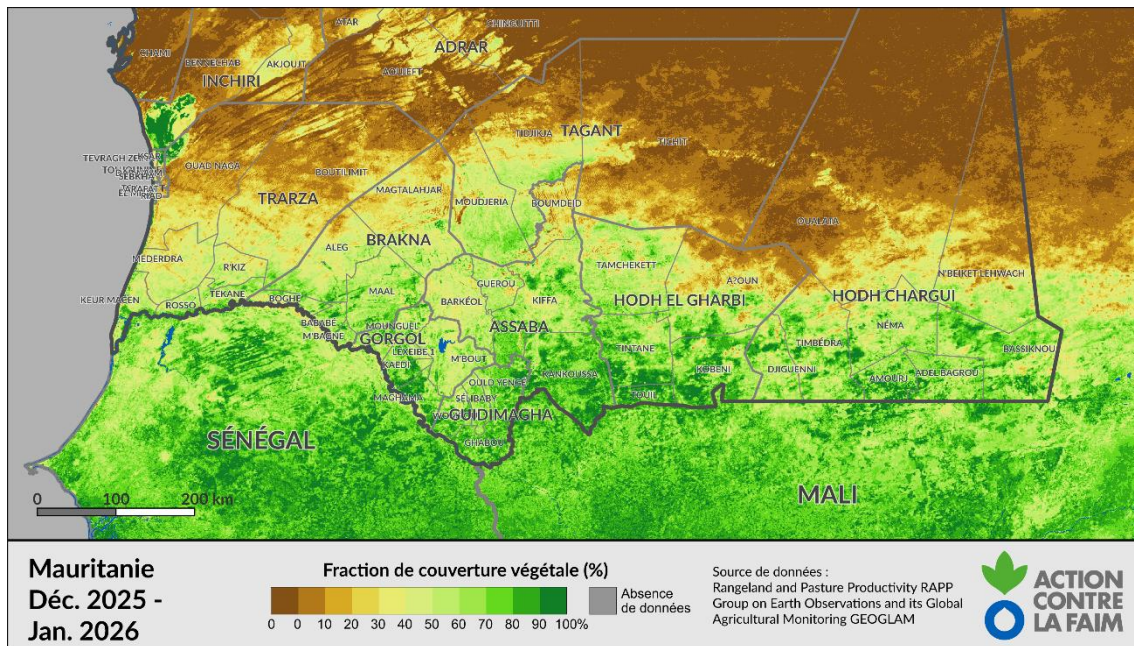


Figure 1 – Fraction de couverture végétale observée de décembre 2025 à janvier 2026 sur la Mauritanie

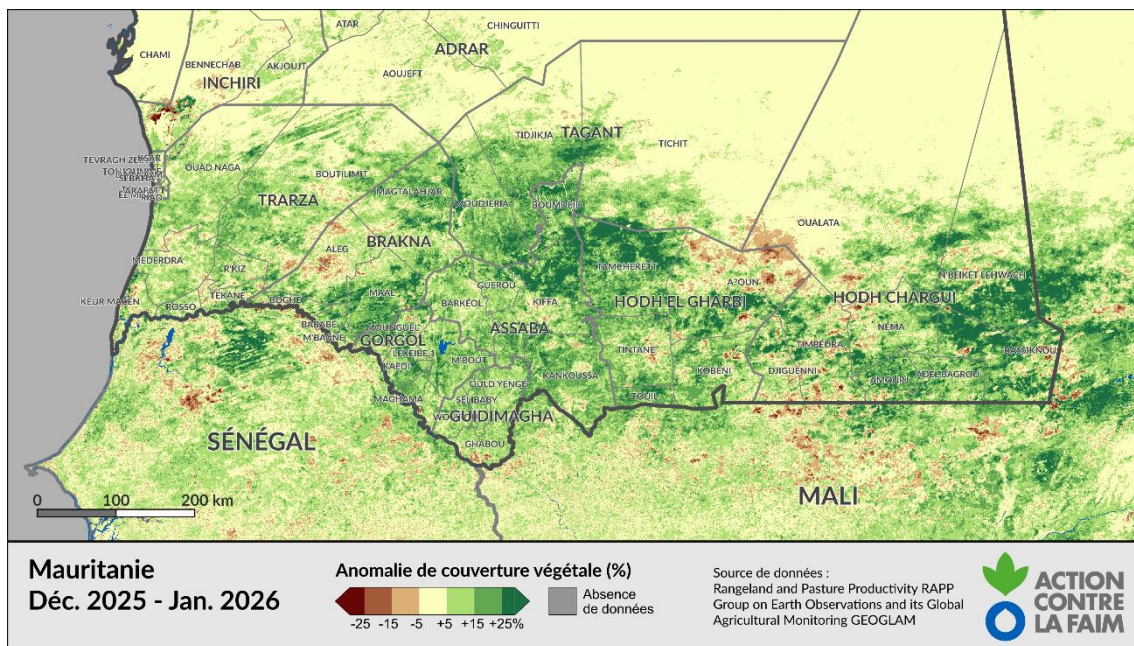


Figure 2 – Anomalie de couverture végétale observée de décembre 2025 à janvier 2026 sur la Mauritanie

Au cours de la période écoulée, de nombreuses zones pastorales font état d'une couverture végétale jugée satisfaisante, comparable à celle observée durant la période précédente (Figure 3).

Globalement, la situation demeure favorable dans la wilaya du Hodh Chargui, où la majorité des sites suivis maintiennent un bon niveau de couverture végétale. Une tendance similaire est observée dans le Guidimakha, notamment à Ould Yengé, Lahraj, Ajar et Gouraye plus au sud, ainsi qu'au Gorgol, avec les sites de Deichrak barrage, Ould Rami, Danayal et la zone stratégique d'El Aft. Dans le Brakna, les zones de Tichotten, Ari Hara et M'bidan (moughataa de Mall) présentent une appréciation positive comparable.

En revanche, quelques poches de situation moyenne apparaissent dans la zone d'Oumavnadeich, Gneïba et Bouglegale dans la commune de Bassiknou (Hodh Chargui), à Fom Gleïta et Youman Yiré (Gorgol), ainsi qu'à Belel Gawdi (M'bagne), où les conditions restent comparables à celles de la période précédente. Cette observation formulée par les sentinelles pastorales des zones suivies concorde avec l'évaluation des ressources pastorales issue des données satellitaires.

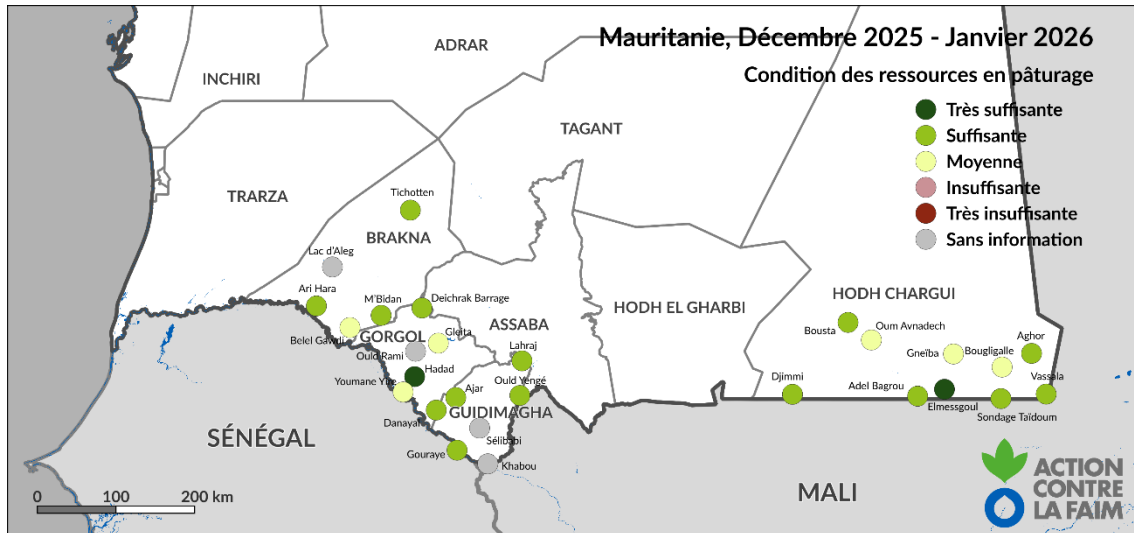


Figure 3 – Situation des ressources en pâturage observée de décembre 2025 à janvier 2026 en Mauritanie

CONDITIONS D'ABREUVEMENT DU BÉTAIL

La carte présentée à la Figure 4 illustre la disponibilité des ressources en eau sur l'ensemble du territoire mauritanien au cours de la période allant de décembre 2025 à janvier 2026.

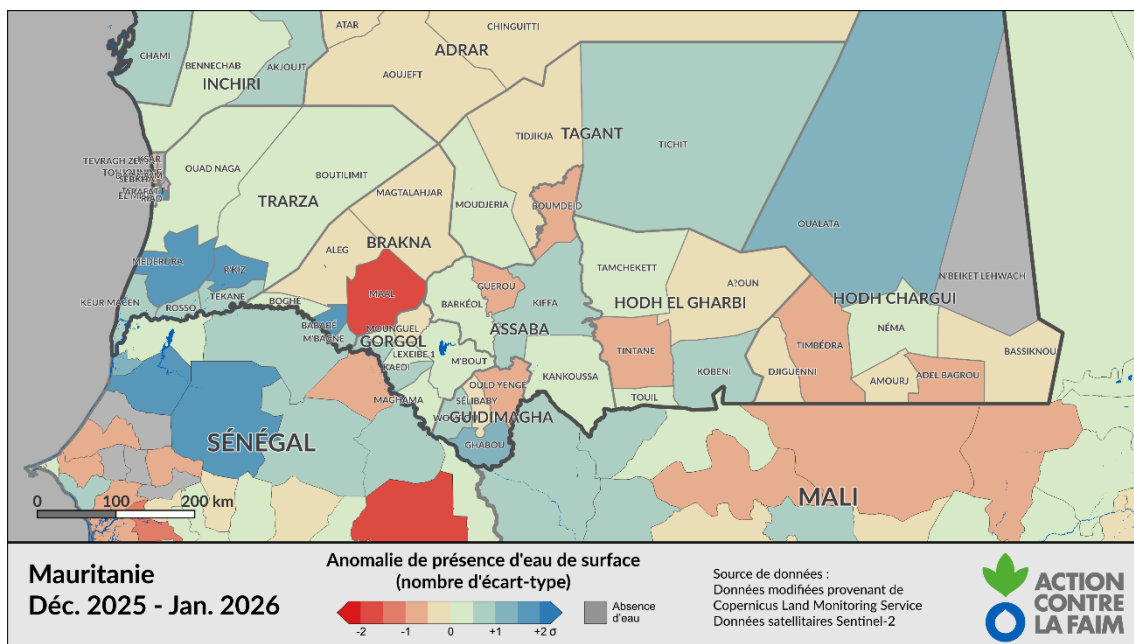


Figure 4 – Anomalie de présence d'eau de surface de décembre 2025 à janvier 2026 sur la Mauritanie

Dans la wilaya du Hodh Chargui, une bonne appréciation des ressources en eau reste observée dans les sites de surveillance pastorale, comme lors de la période précédente. Cependant, une appréciation moyenne commence à être notée dans les zones de Gneïba, Vassala, Sondage Teïdoume et Bouglegale (moughataa de Bassiknou).

Le Guidimakha et le Gorgol, deux wilayas frontalières, montrent une disponibilité suffisante des ressources au niveau des zones pastorales suivies, comme lors de la période précédente.

Cette situation est en rapport avec les importantes quantités de pluies reçues durant l'hivernage dernier. Dans la wilaya du Brakna, les zones pastorales de M'bidan et Belel Gawdi à M'bagne présentent une disponibilité satisfaisante, tandis qu'une situation moyenne est relevée à Tichotten, dans la commune de Maghta Lahjar.

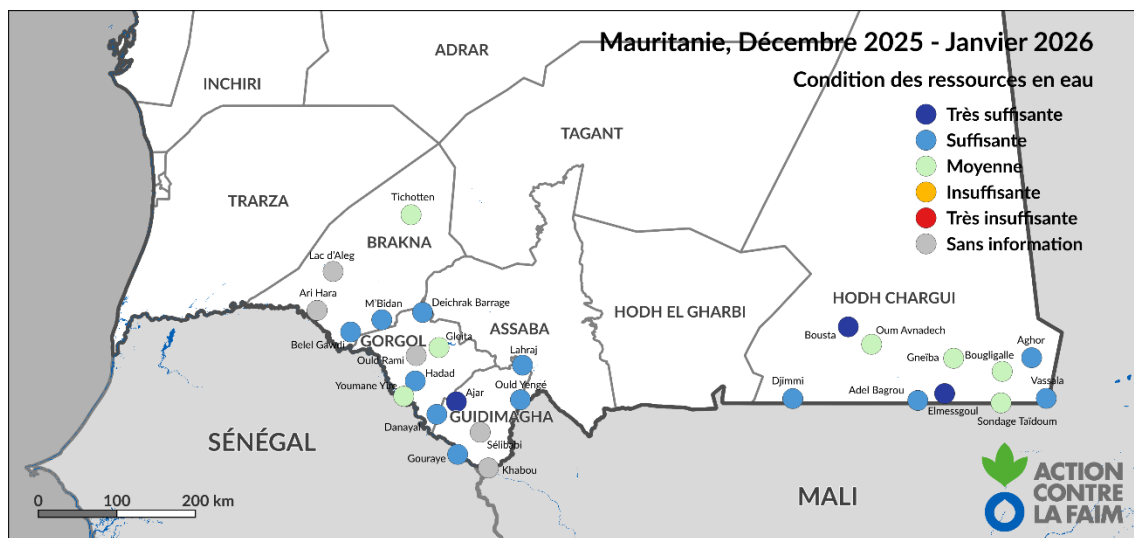


Figure 5 – Disponibilité des ressources en eau rapportée de décembre 2025 à janvier 2026 en Mauritanie

Comme lors de la période précédente, les principales sources d'abreuvement du bétail restent dominées par les mares, suivies des puits, des fleuves et des lacs (Figure 6).

Dans le Hodh Chargui, les mares, les puits et les forages demeurent les principales sources mobilisées sur une grande partie des zones pastorales. Dans le Guidimakha, comme lors de la période précédente, les principales sources d'abreuvement restent dominées par les mares, malgré une baisse considérable. Une situation similaire est observée au Gorgol, dans les zones de Deichrak barrage et Foum Gleïta.

Cependant, la zone de Youman Yiré, traversée par le fleuve, constitue la principale source d'abreuvement. Dans la wilaya du Brakna, les mares sont utilisées à Tichotten (commune de Maghta Lahjar) ainsi qu'à Belel Gawdi (M'Bagne). En revanche, dans les zones d'Ari Hara et de M'Bidan, l'abreuvement des animaux est assuré par les puits au cours de la période considérée.

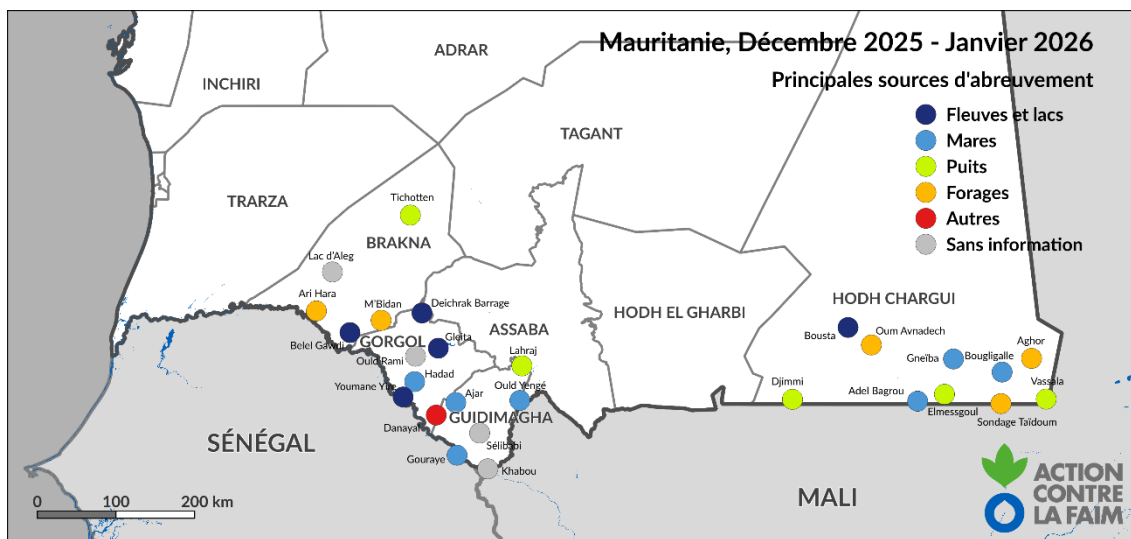


Figure 6 – Principales sources d'abreuvement du bétail utilisées de décembre 2025 à janvier 2026 en Mauritanie

CONCENTRATION ET MOUVEMENTS DE BÉTAIL

Comme la période précédente, une forte concentration de bétail est observée au niveau des sites de surveillance pastorale, comme l'illustre la Figure 6. Selon les informations recueillies, on note une vague de déplacements de troupeaux des zones nord vers les zones pastorales stratégiques, en quête d'une meilleure situation pastorale.

Au Hodh Chargui, les informations reçues font état d'une forte concentration de bétail au niveau des zones de la bande frontalière à Bassiknou, Adelbagrou et Djigueni ainsi qu'à Bousa à Timbedra. Dans la zone de Vassala qui dispose d'une porte d'entrée de réfugiés, des arrivées massives de troupeaux en provenance du Mali sont signalées durant cette période. Comme lors de la période précédente, une forte concentration de bétail est observée dans les sites de surveillance pastorale, comme l'illustre la Figure 7. Les informations recueillies indiquent une vague de déplacements de troupeaux des zones nord vers les zones pastorales stratégiques, en quête de meilleures conditions pastorales.

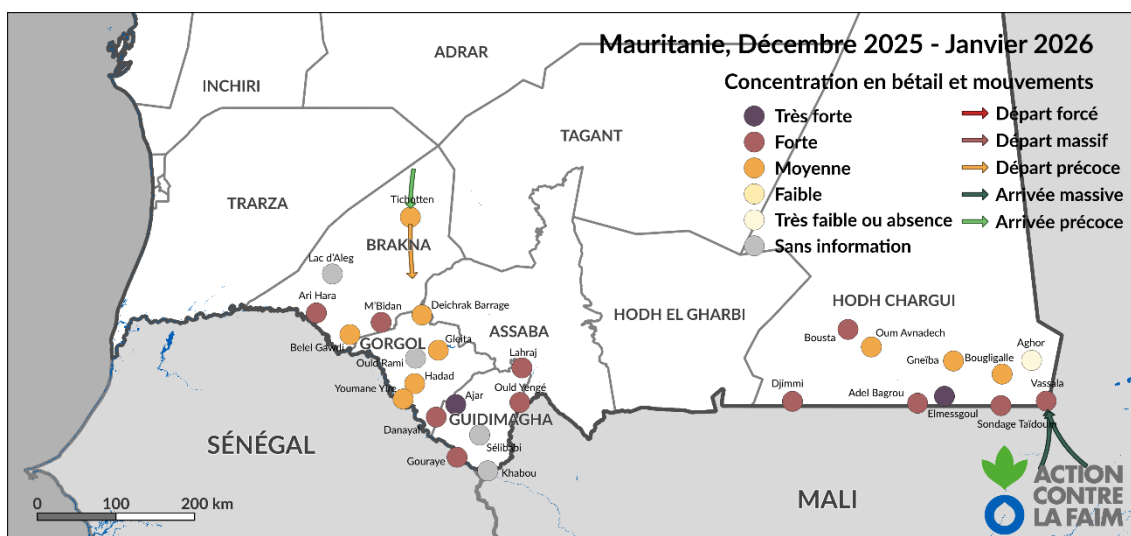


Figure 7 – Concentration et mouvements du bétail observés de décembre 2025 à janvier 2026 sur la Mauritanie



Au Hodh Chargui, une forte concentration de bétail est signalée dans les zones frontalières de Bassiknou, Adelbagrou et Djigueni, ainsi qu'à Bousta (Timbedra). Dans la zone de Vassala, qui constitue une porte d'entrée pour les réfugiés, des arrivées massives de troupeaux en provenance du Mali sont également observées durant cette période. De l'avis du relais sentinelle, ces troupeaux appartiennent à des personnes réfugiées nouvellement arrivés du Mali, dans un contexte de recherche de sécurité pour leur bétail et leurs familles.

Dans la wilaya du Guidimakha, une forte concentration de bétail est observée dans la majeure partie des zones pastorales : Ould Yengé, Lahraj, situées plus au nord, ainsi qu'à Ajar dans la moughataa de Wompou et Gouraye au sud.

Au Gorgol, la situation indique une concentration globalement moyenne dans la majeure partie des zones comme à Deichrak Barrage, Foum Gleïta, Hadad et Youman Yiré. En revanche, la zone de Danayal, qui se situe à la frontière avec le Guidimakha, révèle une forte concentration de bétail.

Quant à la wilaya du Brakna, une concentration moyenne est observée dans les zones pastorales de Belel Gawdi à M'bagne et de Tichotten à Maghta Lahjar. Selon le relais sentinelle de Tichotten, la zone constitue un point de passage important pour les transhumants se dirigeant vers le sud. Par ailleurs, les zones pastorales stratégiques connaissent cette année une situation exceptionnelle et inhabituelle, en raison de la fermeture des frontières avec le Mali. Cette contrainte a entraîné une forte concentration du bétail dans certaines zones, accentuant la pression sur des ressources pastorales déjà fragiles.

Cette situation particulière engendre des enjeux à la fois environnementaux, notamment la dégradation des pâturages et la surexploitation des points d'eau, et socio-économiques, tels que l'augmentation des conflits d'usage et la fragilisation des moyens de subsistance des communautés pastorales. À cela s'ajoute l'arrivée d'une proportion importante de bétail en provenance du Mali, déplacé pour des raisons sécuritaires, ce qui amplifie davantage la pression sur les ressources locales. Dans ce contexte, la soudure pastorale s'annonce précoce, particulièrement longue et difficile.

ÉTAT D'EMBONPOINT ET DE SANTÉ DES ANIMAUX

Comme lors de la période précédente, l'état d'embonpoint du cheptel pour la période décembre 2025 – janvier 2026 a été globalement jugé satisfaisant au niveau des sites suivis (Figure 8).

Dans la wilaya du Hodh Chargui, plusieurs zones pastorales estiment l'état d'embonpoint des gros ruminants satisfaisant : Vassala, Aghor, Oumouavnadeich, Bousta, Djimmi et Adelbagrou. Une situation moyenne est relevée à Gneïba, Sondage Teïdoume et Elmessghoule, tandis qu'un état médiocre persiste à Bougligalle, dans la commune de Bassiknou, comme lors de la période précédente.

Au Guidimakha, l'état d'embonpoint satisfaisant se maintient chez les gros ruminants. Inversement au Gorgol, une appréciation favorable est relevée à Deichrak Barrage et Danayal, plus au sud, alors qu'une situation moyenne est constatée à Foum Gleïta, Hadad et Youman Yiré.

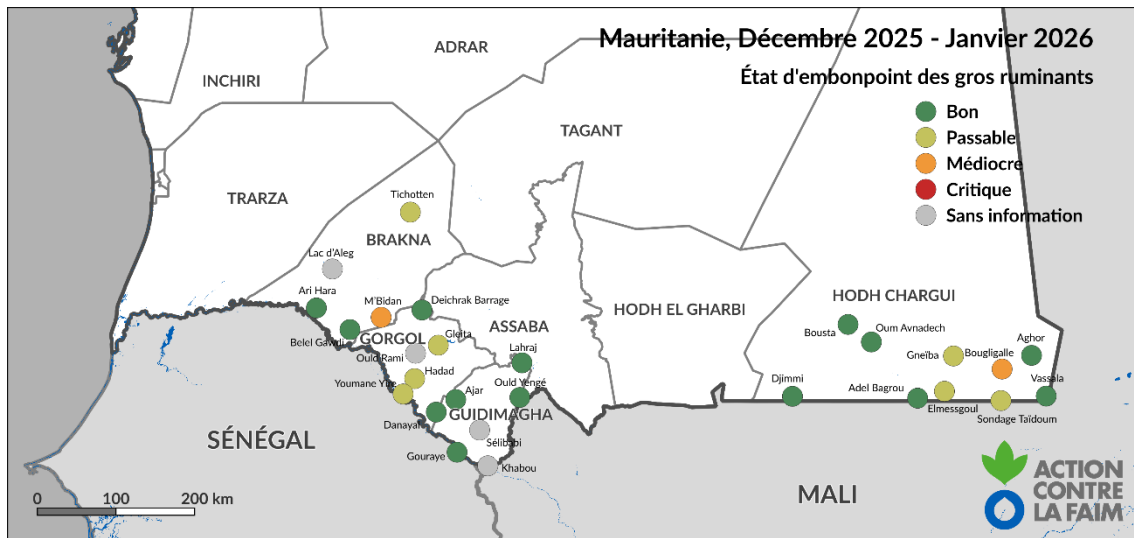


Figure 8 – État d'embonpoint des gros ruminants observé de décembre 2025 à janvier 2026 en Mauritanie

La wilaya du Brakna présente une appréciation satisfaisante à Ari Hara et Belei Gawdi, mais une situation moyenne à Tichotten. À M'bidan, la sentinelle pastorale rapporte des cas d'amaigrissement chez les bovins, confirmant les observations précédentes.

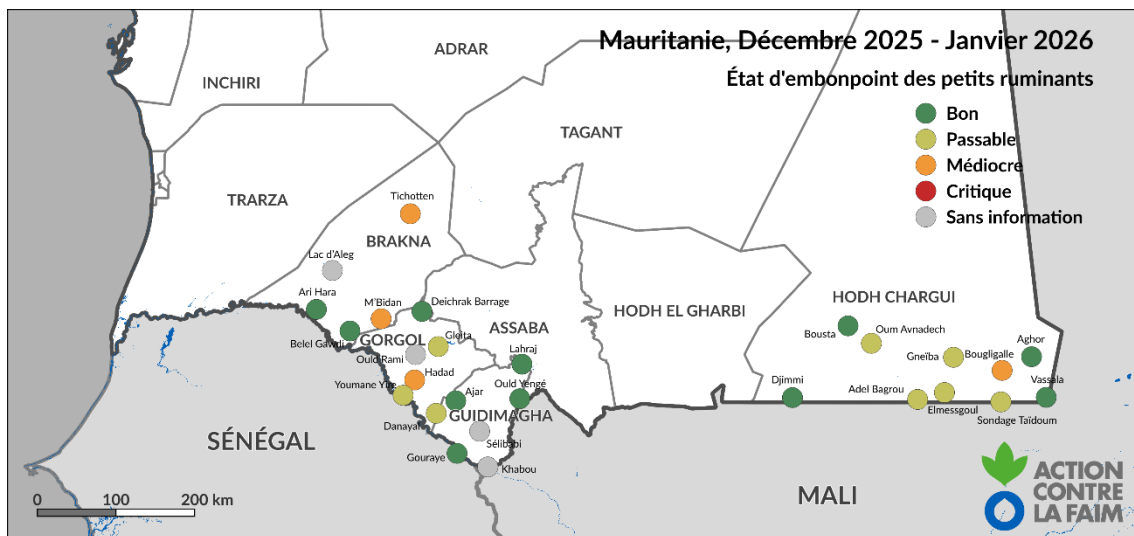


Figure 9 – État d'embonpoint des petits ruminants observé de décembre 2025 à janvier 2026 en Mauritanie

Comme lors de la période précédente, l'état d'embonpoint des petits ruminants reste globalement satisfaisant dans les sites suivis (Figure 9).

Dans le Hodh Chargui, les zones de Boustia, Oumouavnadeich, Djimmi, Aghor et Vassala présentent une bonne situation pastorale. En revanche, Gneïba, Adel Bagrou, El Messghoule et Sondage Teïdoume affichent un état moyen, tandis que Boulegale (commune de Bassiknou) demeure en situation médiocre. Au Guidimakha, l'état des petits ruminants reste satisfaisant, notamment à Lahraj et Ould Yengé au nord, ainsi qu'à Ajar et Gouraye, comme lors de la période précédente. À l'inverse, au Gorgol, la tendance varie de passable à bon selon les sites, avec des cas d'amaigrissement signalés à Hadad. Enfin, au Brakna, des cas similaires sont relevés à M'bidan et Tichotten, tandis qu'Ari Hara et Belei Gawdi (moughataa de M'bagne) présentent une situation jugée satisfaisante.

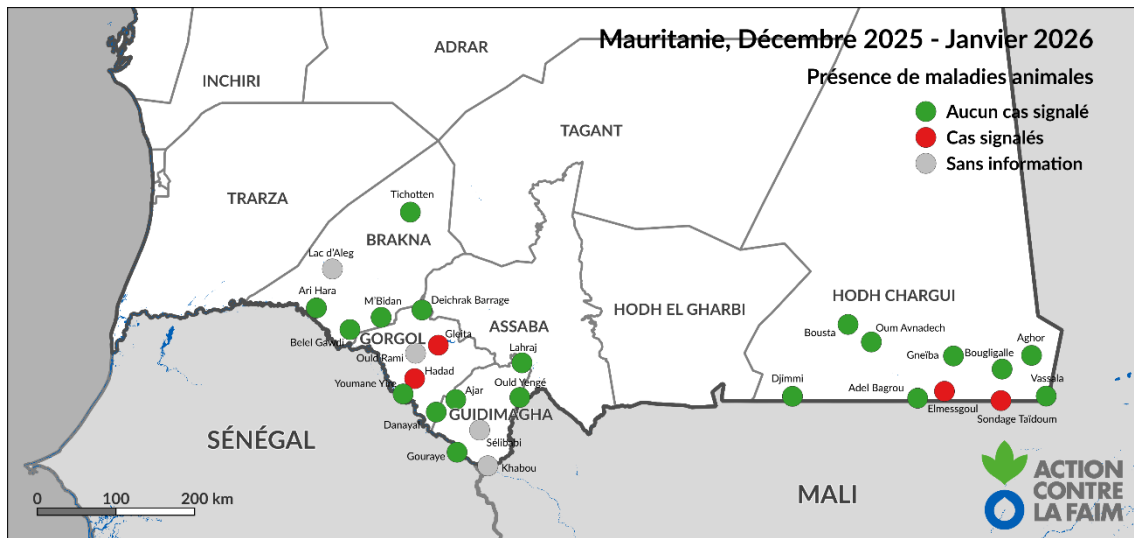


Figure 10 – Présence de maladie animale rapportée de décembre 2025 à janvier 2026 en Mauritanie

Au cours de la période, quelques suspicions de maladies animales sont observées au niveau des sites suivis (figure 10).

Dans la wilaya du Hodh Chargui, des cas suspects de parasitose et de pasteurellose sont relevés dans les zones de Sondage Teïdoume et d'El Messghoule.

Au Gorgol, comme lors de la période précédente, la sentinelle pastorale évoque des suspicions de peste des petits ruminants dans la zone de Hadad, tandis que des cas de fièvre aphteuse sont signalés à Foum Gleïta. À noter que la campagne nationale de vaccination du cheptel, lancée durant la période précédente pour une durée de quatre mois, suit son cours dans les zones pastorales stratégiques.

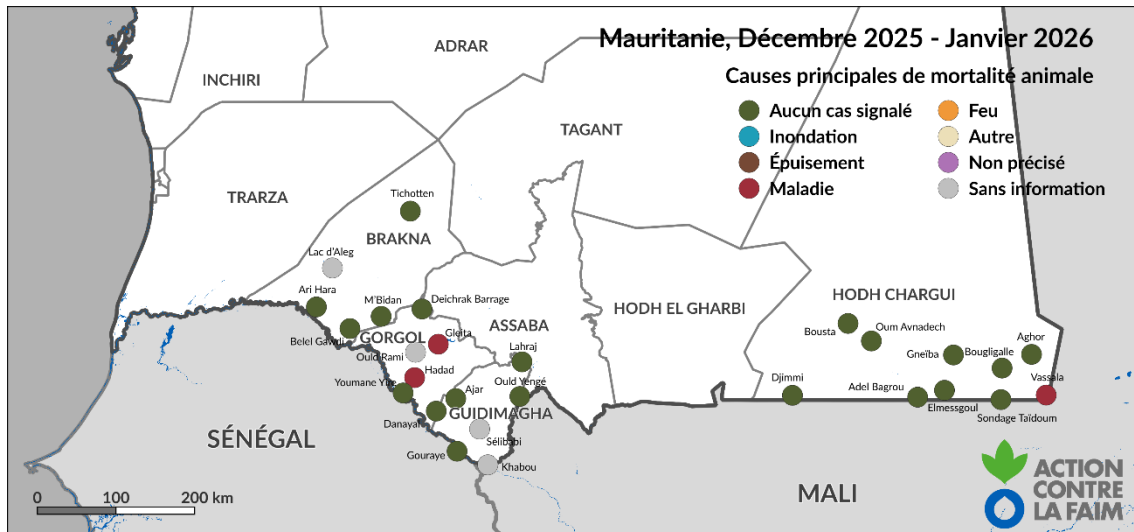


Figure 11 – Cause de mortalité animale rapportée de décembre 2025 à janvier 2026 en Mauritanie

Des cas de mortalité animale ont été signalés dans les zones pastorales d'Ould Rami, Foum Gleïta et Hadad (Gorgol), ainsi qu'à Vassala au Hodh Chargui, comme l'illustre la Figure 11. De l'avis des relais sentinelles pastorales des zones concernées, ces décès sont essentiellement dus à des maladies.

FEUX DE BROUSSE

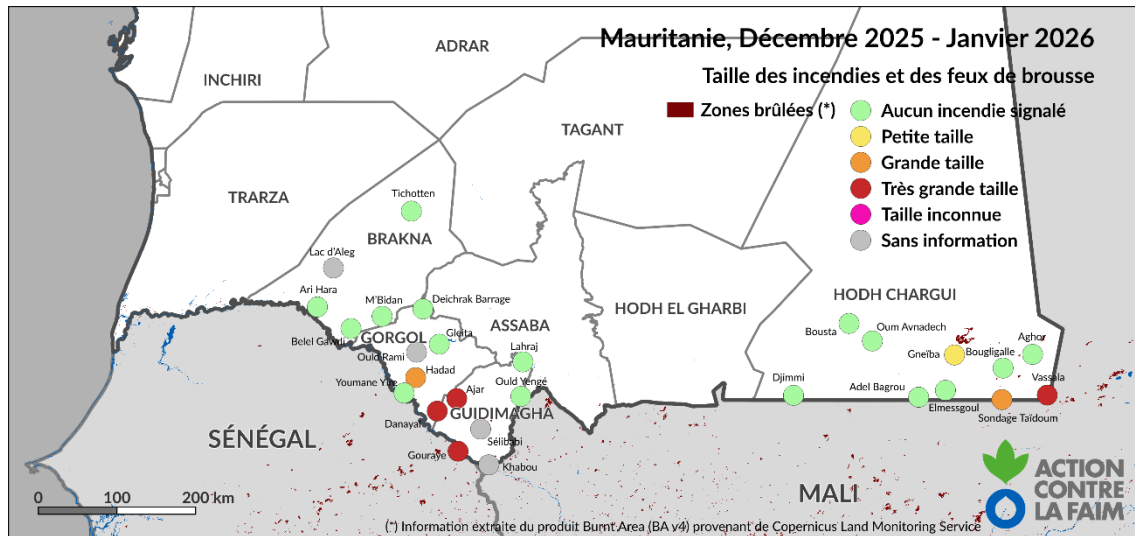


Figure 12 – Feux de brousse signalés pour la période de décembre 2025 à janvier 2026 en Mauritanie

Tout au long de la période, les zones pastorales suivies ont fait état de plusieurs cas de feux de brousse ayant entraîné la destruction d'importantes quantités de pâturage.

Dans la wilaya du Hodh Chargui, de nombreux feux ont été recensés, plus particulièrement dans la moughataa de Bassiknou, caractérisée par une récurrence notable de ce phénomène. Selon les données de la Direction Régionale de l'Environnement et du Développement Durable (DREDD), 31 cas y ont été enregistrés, pour une superficie totale brûlée estimée à 677,3 km².

Au Guidimakha, plusieurs cas de feux de brousse ont été observés dans les zones pastorales d'Ajar et Gouraye. Par ailleurs, depuis la fin de l'hivernage, la wilaya du Gorgol a enregistré des cas dans la zone d'El Aft, de Hadad et Danayal.

Contrairement à la période précédente, la situation au Brakna a été relativement calme selon les relais sentinelles. La DREDD de cette wilaya fait néanmoins état de 26 cas de feux de brousse depuis la fin de l'hivernage, pour un cumul de 29,69 km² de superficie brûlée.

VOL DE BÉTAIL, CONFLITS ET INSÉCURITÉ

Contrairement à la période précédente, aucun cas de vol de bétail n'a été signalé durant cette période sur les sites suivis (Figure 13).

En ce qui concerne les conflits, la situation reste relativement calme sur les sites de surveillance pastorale (Figure 14).

Située le long de la bande frontalière, la zone Vassala continue d'accueillir de nouvelles personnes réfugiées et connaît quelques tensions. Celles-ci sont principalement dues à la compétition pour les ressources pastorales ainsi qu'à l'accès aux infrastructures sociales de base.

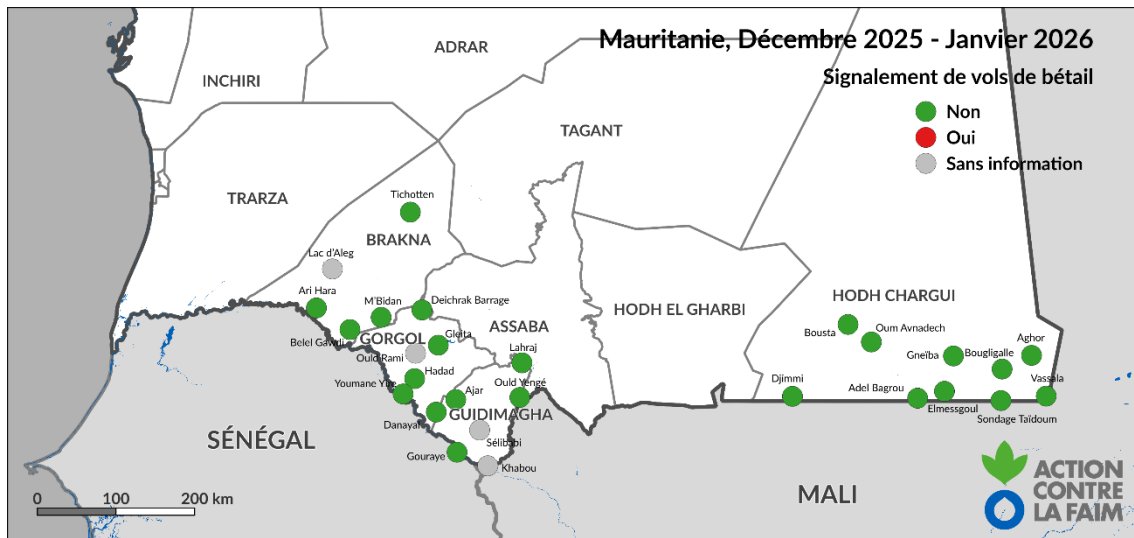


Figure 13 – Vols de bétail rapportés pour la période de décembre 2025 à janvier 2026 en Mauritanie

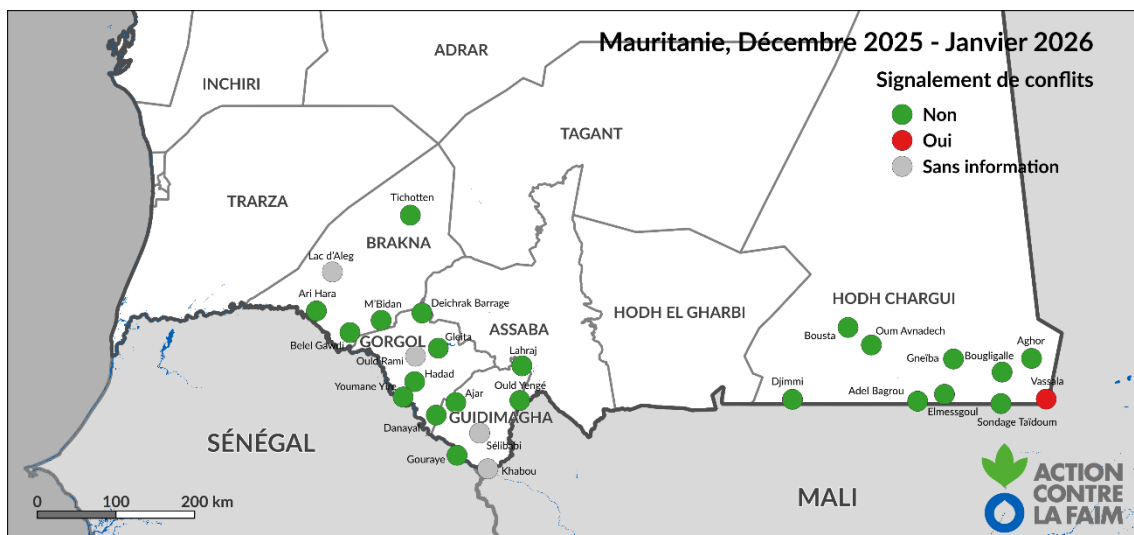


Figure 14 – Conflits signalés pour la période de décembre 2025 à janvier 2026 en Mauritanie

ACCÈS AUX MARCHÉS, APPUI AU SECTEUR PASTORAL, DISPONIBILITÉ EN ALIMENT POUR BÉTAIL

Durant toute la période, des actions d'aide ont été observées dans plusieurs zones pastorales. L'action majeure demeure la campagne nationale de vaccination, prévue sur quatre mois et toujours en cours (Figure 15).

Dans la wilaya du Hodh Chargui, la campagne a été menée dans les zones pastorales suivies d'Aghor (Megvé), Bouglegale (Bassiknou), Adel Bagrou (El Messghoule) ainsi qu'à Oumavnadeich, dans la moughataa de Néma.

Par ailleurs, dans la zone d'Adel Bagrou, le partenaire ENABEL a mis en service un magasin destiné à la vente subventionnée d'aliments pour bétail et de blé en grains au profit des populations pastorales. Selon la sentinelle pastorale, ce magasin demeure pleinement opérationnel.

Au Guidimakha, la campagne a été observée dans l'espace couvrant Lahraj et Ould Yengé, ainsi qu'à Ajar. Dans le Gorgol, les zones de Foum Gleïta, Hadad (zone d'El Aft), Youman



Yiré et Danayal ont également participé à la mise en œuvre de la campagne de vaccination du cheptel. Au Brakna, la campagne a été signalée dans les zones de Tichotten (Maghta Lahjar), Belel Gawdi (M'bagne) et M'bidan (Mall).

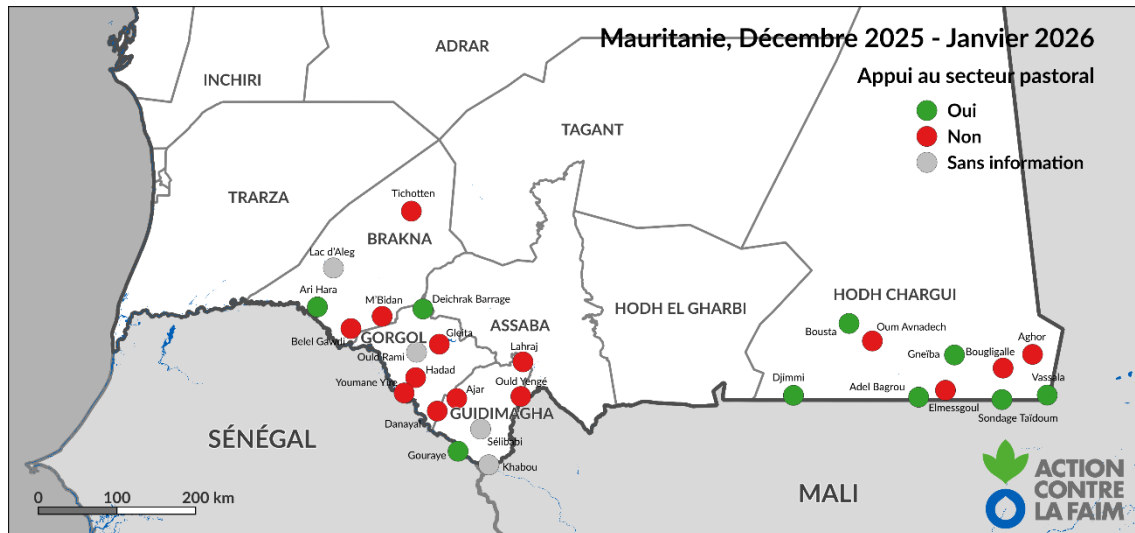


Figure 15 – Zones d'appui au secteur pastoral de décembre 2025 à janvier 2026 en Mauritanie

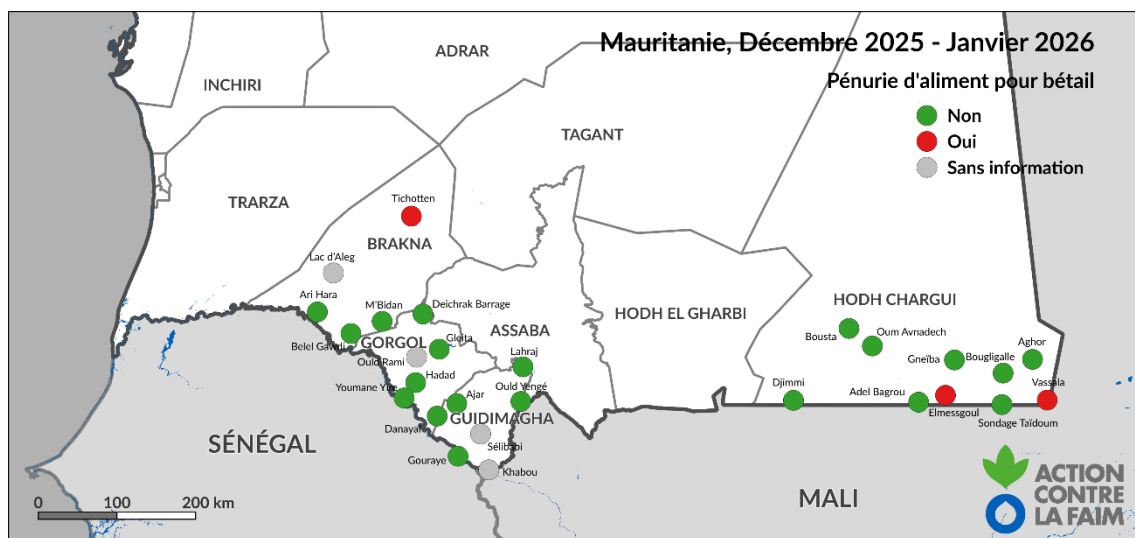


Figure 16 – Pénurie d'aliment pour bétail signalée de décembre 2025 à janvier 2026 en Mauritanie

Durant la période, une pénurie d'aliments pour le bétail a été relevée dans plusieurs zones pastorales (Figure 16), notamment à El Messghoule et dans la localité de Kleive (commune de Vassala, Hodh Chargui), ainsi qu'à Tichotten (moughataa de Maghta Lahjar, Brakna). Toutefois, selon les informations recueillies, cette pénurie ne concerne pas les marchés principaux.



SITUATION DES MARCHÉS

PRIX SUR LES MARCHÉS À BÉTAIL ET DE PRODUITS AGRICOLES

Le Tableau 1 indique les prix moyens des petits ruminants, du riz local, du mil, du sorgho, du blé et l'aliment pour bétail au cours de la période de décembre 2025 à janvier 2026 au niveau des sites de surveillance pastorale.

Tableau 1 – Prix en MRU de marché et termes de l'échange relevés de décembre 2025 à janvier 2026 en Mauritanie

Wilaya	Moughataa	Zone	Caprin	Ovin	Riz	Mil	Sorgho	Blé	Alimen t bétail	Termes échange Caprin mâle	
			Mâle	Mâle						Mil	Sorgho
			MRU/tête		MRU/kg					kg/tête	
Brakna	Boghé	Ari Hara	3 550	4 500	30.0	30.0	25.0	20.0	20.0	118	142
	M'Bagne	M'bagne	2 350	3 500	32.5	30.0	35.0	15.0	15.0	78	67
	Maal	M'Bidan	2 200	4 500	30.0	25.0	50.0	20.0	15.0	88	44
	Magtalahjar	Tichotten	2 900	5 050	35.0	30.0	40.0	20.0	22.5	97	73
Gorgol	Kaedi	Tifonde Civé	2 300	4 500	30.0	34.0	34.0	15.0	15.0	68	68
	M'Bout	Foum Gleita	2 900	5 500	35.0	35.0	30.0	22.5	15.0	83	97
	Maghama	Magama	2 300		45.0	65.0	45.0	25.0	15.0	35	51
		Toulel, Maghama	2 500	4 500	30.0	40.0	45.0	30.0	15.0	63	56
	Mounguel	Deichrak barrage	2 800	3 900	26.0	30.0	30.0	16.0	11.0	93	93
Guidi- makha	Ghabou	Gouraye	2 800	4 850	30.0		22.5		20.0		124
	Ould Yengé	Lahraj	3 200	5 500	35.0	35.0	20.0	20.0	20.0	91	160
		Ould Yengé	2 850	3 900	30.0	50.0	26.0	17.0	20.0	57	110
	Wompou	Ajar	3 500	6 000	35.0	25.0	30.0	20.0	18.0	140	117
Hodh Ech Chargi	Adel Bagrou	Adel Bagrou	3 600	4 800	45.0	30.0	50.0	20.0	25.0	120	72
		Elmessgoul	6 200	5 500	65.0	50.0	42.0	37.5	44.0	124	148
	Bassiknou	Bougligalle			35.0	35.0	35.0	35.0	25.0		
		Gneïba	2 400	4 500	40.0	20.0	25.0	19.0	20.0	120	96
		Aghor	4 000	5 000	40.0	17.0	40.0	18.0	18.0	235	100
		Sondage Taïdoum	4 700	6 000	40.0	40.0	37.5	35.0	35.0	118	125
	Bassiknou	Vassala	5 900	6 200	40.0	40.0	40.0	45.0	35.0	148	148
	Djiguenni	Djiguenni	3 200	6 500	35.0	15.0	15.0	16.0	15.0	213	213
	Néma	Oum Avnadech	1 800	4 200	40.0	25.0		20.0	25.0	72	
	Timbédra	Bousta	4 000	4 000	40.0	20.0	30.0	20.0	20.0	200	133

Source : Réseau de sentinelles pastorales



Au cours de cette période, le prix moyen des caprins mâles a connu quelques variations à la hausse dans les différentes zones pastorales suivies (Tableau 2). Ainsi, les tendances indiquent respectivement une faible augmentation de 2% et 3% au Gorgol et au Hodh Chargui. En revanche, une hausse de 8% est observée au Brakna et de 16% au Guidimakha.

Comparativement à l'année précédente à la même période, les prix enregistrent une variation de 7 % au Gorgol et de 20 % au Brakna, tandis que la hausse est plus importante au Guidimakha et au Hodh Chargui, allant de 25 à 32 %.

Tableau 2 – Évolution du prix des caprins

Wilaya	Prix Caprin Mâle Déc. 2025 – Jan. 2026 (MRU/tête)	Prix Caprin Mâle Oct. – Nov. 2025 (MRU/tête)	Variation (%)	Prix Caprin Mâle Déc. 2024 – Jan. 2025 (MRU/tête)	Variation (%)
Brakna	2 750	2 540	+8	2 293	+20
Guidimakha	3 088	2 663	+16	2 467	+25
Gorgol	2 560	2 517	+2	2 400	+7
Hodh Chargui	3 978	3 844	+3	3 011	+32
Ensemble Wilayas	3 270	3 066	+7	2 619	+25

Source : Réseau de sentinelles pastorales

Comme pour les caprins, le prix moyen des ovins mâles présente quelques variations par rapport à la période précédente (Tableau 3). Les augmentations sont de 3 % au Hodh Chargui, 8 % au Guidimakha et 13 % au Brakna, alors qu'une diminution de 1 % est relevée au Gorgol.

En faisant la comparaison avec les prix de la même période que l'année précédente, les tendances indiquent une baisse de 13% au Gorgol. En revanche, une hausse est observée au Brakna (+7%) au Hodh Chargui (+14%) et au Guidimakha, où elle est plus marquée, atteignant +26%.

Tableau 3 – Évolution du prix des ovins

Wilaya	Prix Ovin Mâle Déc. 2025 – Jan. 2026 (MRU/tête)	Prix Ovin Mâle Oct. – Nov. 2025 (MRU/tête)	Variation (%)	Prix Ovin Mâle Déc. 2024 – Jan. 2025 (MRU/tête)	Variation (%)
Brakna	4 388	3 888	+13	4 100	+7
Guidimakha	5 063	4 669	+8	4 025	+26
Gorgol	4 600	4 467	+3	5 292	-13
Hodh Chargui	5 189	5 228	-1	4 550	+14
Ensemble Wilayas	4 900	4 699	+4	4 530	+8

Source : Réseau de sentinelles pastorales

En ce qui concerne le prix du riz local, comme les autres denrées alimentaires, il présente certaines variations, comme l'illustre le tableau 4. Dans les wilayas du Brakna et du Gorgol, les données indiquent respectivement une hausse de 6 % et de 8 % par rapport à la période précédente.

En revanche, le Guidimakha enregistre une légère baisse de 1 %, tandis que les prix restent stables au Hodh Chargui. Comparés aux prix de l'année dernière à la même période, les résultats montrent une baisse de 9 % au Brakna et de légères variations comprises entre -1 % et +1 % dans les wilayas du Guidimakha et du Gorgol. En revanche, une hausse de 13 % est observée au Hodh Chargui (Tableau 4).



Tableau 4 – Évolution du prix du riz

Wilaya	Prix du riz Déc. 2025 – Jan. 2026 (MRU/kg)	Prix du riz Oct. – Nov. 2025 (MRU/kg)	Variation (%)	Prix du riz Déc. 2024 – Jan. 2025 (MRU/kg)	Variation (%)
Brakna	31.9	30.0	+6	35.0	-9
Guidimakha	32.5	32.8	-1	32.7	-1
Gorgol	33.2	30.6	+8	33.0	+1
Hodh Chargui	42.0	42.0		37.2	+13
Ensemble Wilayas	36.7	35.8	+2	34.8	+5

Source : Réseau de sentinelles pastorales

Par rapport à la période précédente, les tendances du prix moyen du mil au kilogramme sont globalement orientées à la hausse. Ainsi, une augmentation de 9 % est observée au Guidimakha, de 12 % au Gorgol et de 15 % au Brakna. Néanmoins, une légère baisse de 4 % est enregistrée au Hodh Chargui.

Comparés à la même période l'an dernier, les prix montrent une hausse de 5 % au Guidimakha et une augmentation plus marquée au Gorgol, atteignant 23 %. En revanche, les prix demeurent relativement stables au Hodh Chargui, où le prix moyen s'établit à 29,2 MRU le kilogramme (Tableau 5).

Tableau 5 – Évolution du prix du mil

Wilaya	Prix du mil Déc. 2025 – Jan. 2026 (MRU/kg)	Prix du mil Oct. – Nov. 2025 (MRU/kg)	Variation (%)	Prix du mil Déc. 2024 – Jan. 2025 (MRU/kg)	Variation (%)
Brakna	28.8	25.0	+15	29.4	-2
Guidimakha	36.7	33.8	+9	35.0	+5
Gorgol	40.8	36.5	+12	33.1	+23
Hodh Chargui	29.2	30.4	-4	29.2	0
Ensemble Wilayas	32.8	31.7	+4	31.5	+4

Source : Réseau de sentinelles pastorales

Tout au long de la période, le prix du sorgho au kilogramme a enregistré une tendance à la baisse dans certaines zones. Une diminution de 15 % a été constatée au Guidimakha, tandis que le Gorgol a relevé une baisse de 11 %.

Selon les sentinelles locales, cette évolution est favorisée par la disponibilité des productions céréalières locales, notamment le maïs et le sorgho, sur les marchés.

Tableau 6 – Évolution du prix du sorgho

Wilaya	Prix du sorgho Déc. 2025 – Jan. 2026 (MRU/kg)	Prix du sorgho Oct. – Nov. 2025 (MRU/kg)	Variation (%)	Prix du sorgho Déc. 2024 – Jan. 2025 (MRU/kg)	Variation (%)
Brakna	37.5	33.8	+11	47.5	-21
Guidimakha	24.6	28.9	-15	30.3	-19
Gorgol	36.8	41.5	-11	34.1	+8
Hodh Chargui	34.9	32.9	+6	34.0	+3
Ensemble Wilayas	34.0	34.6	-2	35.3	-4

Source : Réseau de sentinelles pastorales

Une hausse de 6 % est observée au Hodh Chargui et de 11 % dans la wilaya du Brakna. Par rapport à la même période l'an dernier, les prix du sorgho diffèrent selon les zones : une baisse importante est enregistrée au Guidimakha (-19 %) et au Brakna (-21 %), tandis



que le Hodh Chargui et le Gorgol affichent des hausses respectives de 3 % et 8 % (Tableau 5).

Tableau 7 – Évolution du prix du blé

Wilaya	Prix du blé Déc. 2025 – Jan. 2026 (MRU/kg)	Prix du blé Oct. – Nov. 2025 (MRU/kg)	Variation (%)	Prix du blé Déc. 2024 – Jan. 2025 (MRU/kg)	Variation (%)
Brakna	18.8	20.0	-6	18.3	+2
Guidimakha	19.0	19.0		22.2	-14
Gorgol	21.7	21.2	+3	22.1	-2
Hodh Chargui	26.6	23.8	+12	23.0	+15
Ensemble Wilayas	23.0	21.8	+5	22.0	+4

Source : Réseau de sentinelles pastorales

Comme les autres denrées alimentaires, le prix moyen du blé au kilogramme a enregistré des variations au cours de la période. Une baisse de 6 % est constatée au Brakna, tandis que le Gorgol et le Hodh Chargui affichent respectivement des hausses de 3 % et 12 %.

Par rapport à la même période l'an dernier, les prix montrent une baisse de 2 % au Gorgol et de 14 % au Guidimakha. En revanche, une hausse de 2 % est relevée au Brakna et de 15 % au Hodh Chargui. En conséquence de la réduction progressive des pâturages, le prix de l'aliment de bétail connaît une tendance haussière par rapport à la période précédente. On observe une augmentation de 4 % au Brakna et au Gorgol (Tableau 8), de 10 % au Hodh Chargui. Au Guidimakha, les prix restent stables. Les prix de l'aliment de bétail indiquent une baisse de 6 % au Guidimakha, 15 % au Gorgol, tandis qu'une hausse considérable est relevée au Brakna (21 %) et Hodh Chargui (28 %).

Tableau 8 – Évolution du prix de l'aliment pour bétail

Wilaya	Prix Aliment Bétail Déc. 2025 – Jan. 2026 (MRU/kg)	Prix Aliment Bétail Oct. – Nov. 2025 (MRU/kg)	Variation (%)	Prix Aliment Bétail Déc. 2024 – Jan. 2025 (MRU/kg)	Variation (%)
Brakna	18.1	17.5	+4	15.0	+21
Guidimakha	19.5	19.5		20.8	-6
Gorgol	14.2	13.6	+4	16.8	-15
Hodh Chargui	26.2	23.9	+10	20.5	+28
Ensemble Wilayas	21.0	19.6	+7	19.0	+11

Source : Réseau de sentinelles pastorales

TERMES DE L'ÉCHANGE CAPRIN CONTRE SORGHO

Au cours de cette période, les termes de l'échange (TDE) caprin contre sorgho présentent certaines variations au niveau des sites suivis (Tableau 9).

Tableau 9 – Évolution des termes de l'échange caprin mâle adulte contre sorgho

Wilaya	TdE Caprin/Sorgho Déc. 2025 – Jan. 2026 (kg/tête)	TdE Caprin/Sorgho Oct. – Nov. 2025 (kg/tête)	Variation (%)	TdE Caprin/ Sorgho Déc. 2024 – Jan. 2025 (kg/tête)	Variation (%)
Brakna	73	75	-3	48	+52
Guidimakha	125	92	+36	81	+54
Gorgol	70	61	+15	70	-1
Hodh El Chargui	114	117	-2	88	+29
Ensemble Wilayas	96	89	+9	74	+30

Source : Réseau de sentinelles pastorales

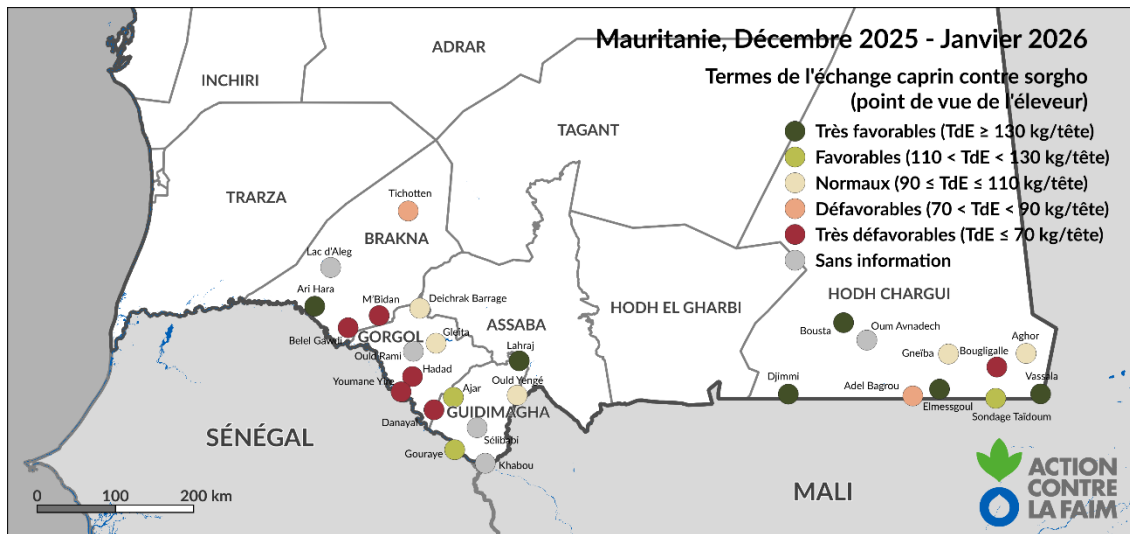


Figure 17 – Termes de l'échange caprin contre mil pour la période de décembre 2025 à janvier 2026 sur la Mauritanie

Dans le Hodh Chargui, un caprin équivaut à 114 kg de sorgho, soit une légère baisse de 2 %. Les TDE restent néanmoins favorables aux éleveurs. Une situation similaire est observée au Guidimakha, où une tête de caprin permet d'obtenir 125 kg de sorgho, en hausse de 36 %. En revanche, dans le Gorgol et le Brakna, les TDE restent défavorables en raison du prix élevé du sorgho. Par rapport à l'an dernier, les TDE augmentent nettement dans la plupart des zones, notamment au Hodh Chargui (+29 %), au Brakna (+52 %) et au Guidimakha (+54 %), tandis que le Gorgol enregistre une légère baisse de 1 %.

VENTE DE FEMELLES REPRODUCTRICES

La Figure 18 illustre la dynamique des ventes de femelles reproductrices observée tout au long de la période dans les sites de surveillance pastorale. Ainsi, 65 % des sites ont eu recours à cette pratique, contre 66 % précédemment, ce qui traduit une baisse marginale de 1 %. Il s'agit d'une pratique courante chez de nombreux éleveurs, les femelles vendues étant aussitôt remplacées par des sujets plus jeunes.

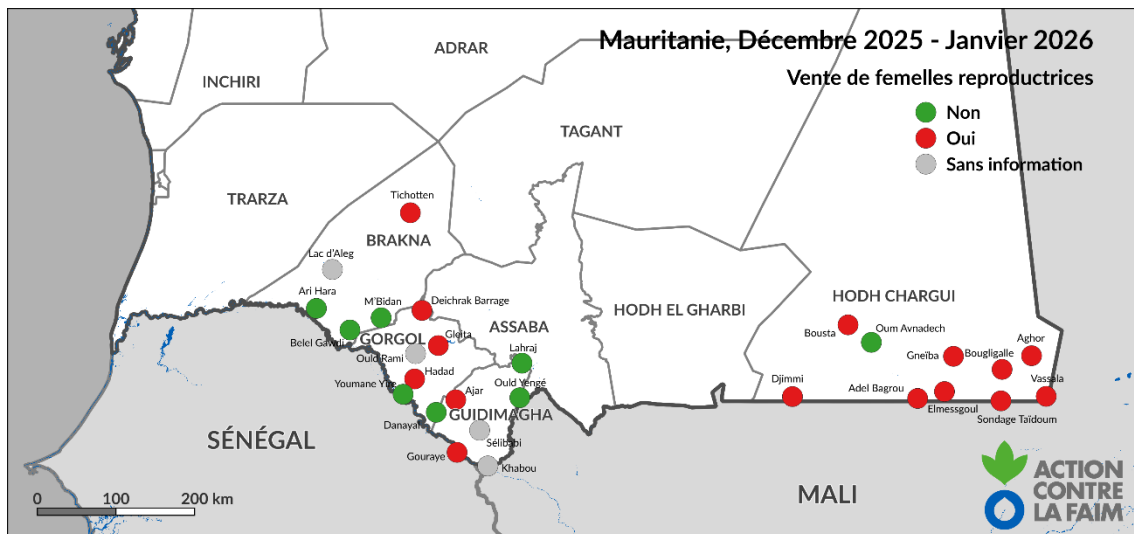


Figure 18 – Vente de femelles reproductrices observée de décembre 2025 à janvier 2026 en Mauritanie



SITUATION DES PERSONNES RÉFUGIÉES

Durant la période, les zones frontalières du Hodh Chargui continuent de recevoir des réfugiés maliens, surtout à Bassiknou et Adel Bagrou. Principalement éleveurs, certains arrivent en grande précarité dans des communautés déjà fragilisées par le changement climatique et les difficultés socio-économiques. Cette pression accrue sur les ressources pastorales et les services essentiels augmente les risques de tensions. Des interventions d'urgence sont donc nécessaires pour renforcer les services de base et prévenir les conflits.

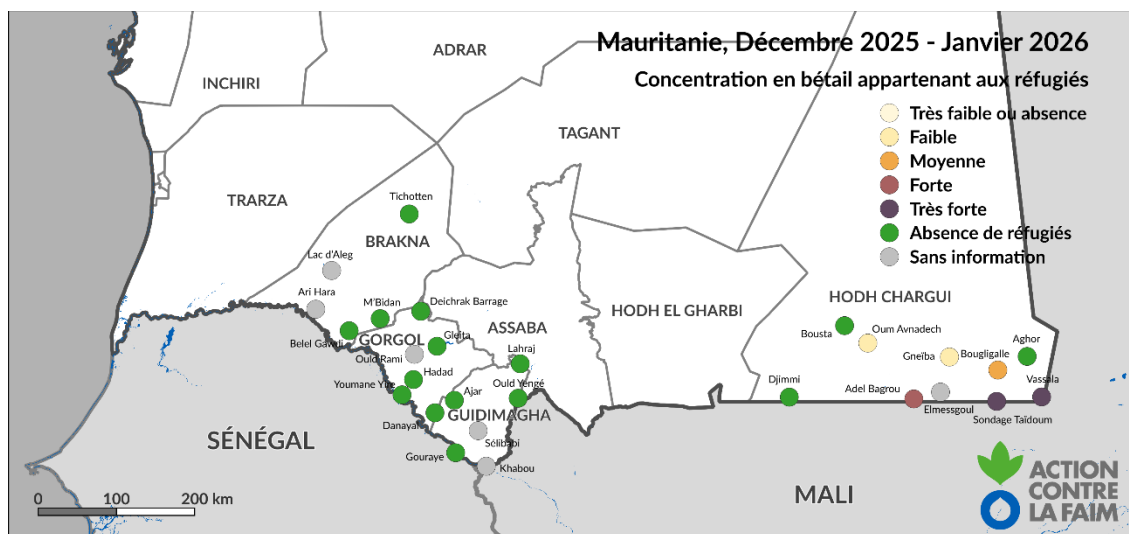


Figure 19 – Concentration du bétail appartenant aux personnes réfugiées de décembre 2025 à janvier 2026 en Mauritanie

Selon les sentinelles pastorales, la plupart des nouveaux arrivants arrivent avec un nombre important de têtes de bétail dans les zones pastorales de Sondage Teïdoume, Vassala, Adel Bagrou et Boulegalle, dans la commune de Bassiknou (Figure 19).

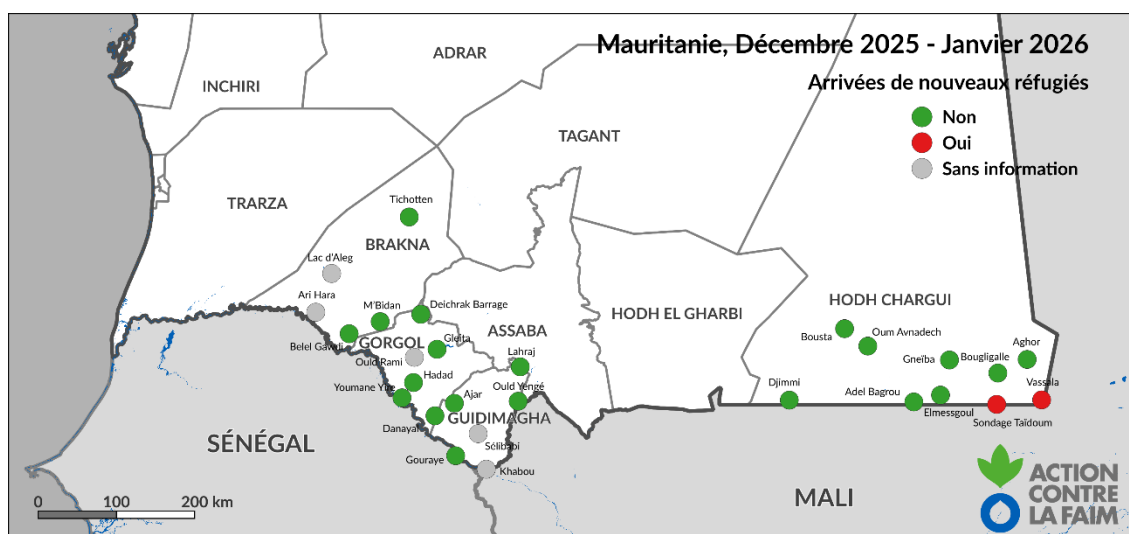


Figure 20 – Zones d'arrivée de nouvelles personnes réfugiées de décembre 2025 à janvier 2026 en Mauritanie

Des personnes réfugiées continuent d'arriver dans la zone de Vassala, notamment à Sondage Teïdoume et à Vassala. D'après les points focaux de veille humanitaire d'Action



contre la Faim, 8 356 réfugiés — dont 3 644 hommes et 4 712 femmes — sont arrivés dans les zones de Vassala et de Megvé, relevant de la moughataa de Bassiknou (Figure 20).

CONCLUSION

Entre décembre 2025 et janvier 2026, les communautés pastorales continuent de subir les effets de l'arrêt de la mobilité transfrontalière entre le Mali et la Mauritanie.

Toutefois, une disponibilité suffisante de ressources pastorales demeure par endroits dans les zones agropastorales suivies. Par ailleurs, on constate une réduction progressive des mares et l'assèchement quasi total d'une grande partie des points d'eau semi-permanents, accentuant la pression sur les ressources hydriques. Néanmoins, l'état d'embonpoint des grands et petits ruminants reste globalement satisfaisant.

Dans les zones agropastorales, les activités agricoles se poursuivent activement, avec les cultures de décrue, la riziculture et le maraîchage, dont certains produits sont déjà commercialisés sur les marchés. En revanche, les zones pastorales stratégiques restent confrontées à la récurrence des feux de brousse, détruisant d'importantes superficies de pâturage.

La campagne nationale de vaccination du cheptel se déroule normalement.

Au niveau de la bande frontalière du Hodh Chargui, de Bassiknou à Djigueni en passant par Adel Bagrou et Timbedra, les localités de ces moughataas continuent d'enregistrer l'arrivée de nouvelles personnes réfugiées en provenance du Mali, conséquence de la dégradation de la situation sécuritaire.

Les principaux marchés des zones pastorales demeurent bien approvisionnés en denrées importées et en produits issus de la production locale, assurant une disponibilité suffisante de céréales. Cependant, les prix relativement élevés limitent l'accès de ces produits aux populations vulnérables.

PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

De manière générale :

- Sensibiliser les populations agropastorales sur les conséquences dévastatrices des feux de brousse sur l'environnement, les écosystèmes et l'économie en rappelant le rôle de chacun (chefs de village, comités locaux, service technique...)
- Encourager et mobiliser les populations locales à la mise en place de pare feux manuels pour lutter les feux de brousse.
- Mettre en place un appui immédiat et à court terme en faveur des éleveurs, dans un contexte marqué par la fermeture des frontières avec le Mali.
- Encourager les pasteurs à faire vacciner les animaux avec la campagne nationale en cours.
- Sensibiliser et encourager les populations locales au recours à la culture fourragère.
- Renforcer les capacités des populations locales et celles des réfugiés sur la cohésion sociale, gestion des conflits et le vivre ensemble.
- Encourager et renforcer les capacités les populations pastorales à recourir au développement de la chaîne de valeurs du secteur pastorale.



Pour les éleveurs :

- Faire vacciner tous les animaux dans le cadre de la campagne nationale en cours et recourir aux services vétérinaires pour le déparasitage.
- Signaler rapidement les suspicions de maladies animales aux services vétérinaires et éviter l'autovaccination.
- Utiliser les couloirs de transhumance lors des déplacements de troupeaux afin de prévenir les conflits.

Pour les organisations pastorales :

- Renforcer les stocks d'aliments pour bétail avant la soudure.
- Informer et sensibiliser les éleveurs sur l'importance de la vaccination (campagne nationale) via des canaux adaptés : presse, radio/TV, réunions, marchés hebdomadaires.
- Encourager la culture fourragère et la mise en place de pares-feux manuels contre les feux de brousse.
- Promouvoir la valorisation des produits pastoraux, notamment la vente du lait aux petites et moyennes entreprises, et unités de transformation.
- Promouvoir l'adhésion des éleveurs aux associations pastorales.
- Faire un plaidoyer auprès PTF en vue d'une réponse rapide aux éleveurs pour faire face à la soudure pastorale qui s'annoncent difficile.
- Déstockage économique

Pour les services vétérinaires :

- Sensibiliser les éleveurs et les associations pastorales contre l'usage abusif des produits vétérinaires et l'importance de la vaccination du bétail.
- Inciter les éleveurs à adhérer la campagne nationale de vaccination en cours en vue de faire vacciner les animaux pour préserver leur santé.
- Inciter/Encourager les éleveurs à signaler les animaux malades aux services vétérinaires afin d'éviter la propagation des maladies.

Pour les services étatiques :

- Mettre en place la vente d'aliment de bétail à prix subventionnés au profil des éleveurs au niveau des zones pastorales stratégiques.
- Sensibiliser les populations locales et pastorales à éviter les zones peu sûres et à l'application du code pastorale.
- Améliorer l'accès équitable et pacifique aux ressources naturelles, afin de renforcer la résilience communautaire et de favoriser la cohésion sociale.
- Promouvoir des campagnes de sensibilisation de lutte contre les feux de brousse.
- Encourager les populations locales à la mise en place de pare feux manuels dans les zones à pâturage.

Pour les acteurs de la société civile et les organisations humanitaires :

- Diffuser le bulletin d'informations auprès des acteurs, en particulier les pasteurs.
- Apporter une assistance en vivres ou en cash aux populations vulnérables des zones agropastorales.
- Appuyer les services étatiques dans la lutte contre les feux de brousse.
- Encourager la culture fourragère et la reconstitution des stocks d'aliment de bétail par les OGIAP (Organisation de Gestion des infrastructures Agropastorales)
- Étendre l'activité de surveillance pastorale au niveau des wilayas non couvertes pour une meilleure alerte des populations sur toute l'étendue du territoire



INFORMATIONS ET CONTACTS

Pour plus d'information merci de visiter les sites :

- www.sigsahel.info pour l'accès aux bulletins
- www.geosahel.info pour la visualisation des cartes

Pour obtenir plus d'informations sur les données ou les méthodes utilisées, veuillez contacter :

- Thierno Sambara Camara (ACF-Mauritanie) – tcamara@mr.acfspain.org
- Bamba Ndiaye (ACF-Mauritanie) – bndiaye@mr.acfspain.org
- Chérif Assane Diallo (ACF-ROWCA) – cadiallo@wa.acfspain.org
- Erwann Fillol (ACF-ROWCA) – erfillol@wa.acfspain.org

PARTENARIATS

La collecte de données et l'élaboration du bulletin sont assurées en partenariat avec le ministère de l'Élevage, le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA), et le Groupement National des Associations Pastorales (GNAP).



FINANCEMENTS

Ce projet est rendu possible par les financements conjoints de l'Agence Française de Développement AFD et l'Union Européenne EU.



Cofinancé par
l'Union européenne